

PROJET ASSOCIATIF VOISINAGE







Historiquep 4
Economie Sociale et Solidairep 6
Raison d'être de Voisinagep 7
Qui sommes-nousp 8
Atelier Chantier d'Insertionp 1
Recycleriep 1
Recyclettep 1
Acteur du Développement Durablep 1
Maillon de la solidaritép 1
Acteur du territoire n 1





Le 1^{er} avril 1995 l'association **Voisinage** est créée par un groupe de femme soutenu par le Conseil Général des Landes. Elle a pour objet de favoriser **l'insertion économique et sociale** des personnes éprouvant des difficultés en valorisant leurs capacités, par le biais d'un travail collectif. Le support d'activité est la récupération de **textile**, sa remise en état et sa distribution à bas prix auprès de ses adhérents. Déjà son objectif est de lutter contre le **gaspillage**.

Implantation de l'Association sur la commune de **Soustons** avec l'ouverture d'un local route de Saint-Geours. Ce lieu en plus d'être un centre de récupération de dons, de tri, de revalorisation devient rapidement un lieu d'accueil et de partage. Il est animé par une salariée en insertion et des bénévoles.

1998 - 2000

Avec la loi de prévention et de lutte contre les exclusions, l'accompagnement des personnes devient une préoccupation majeure. Voisinage est reconnue et conventionnée comme Structure de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et est porteur d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) qui lui permet d'accueillir des contrats aidés d'Insertion (CES). L'Association transfère ses activités et ouvre une boutique textile, avenue du Maréchal de Tassigny à Soustons et embauche une responsable en CDI afin d'encadrer de nouveaux salariés en insertion, de développer et d'élargir la diversité des dons

2001 - 2004

Ouverture d'un deuxième **local, avenue de Cramat** à Soustons pour la réception, le tri, la valorisation et la revente des objets récupérés. Professionnalisation de l'Association, renforcement de l'encadrement et développement du partenariat. Création d'une Coopérative temporaire d'intérêt Collectif (SIC) pour la diffusion des objets. A la demande de ses adhérents, **Voisinage** intègre une activité de **lien social** avec la mise en place d'ateliers d'activités culturelles, de loisirs et de bien-être.

2005 - 2010

La loi pour la cohésion sociale modifie le secteur de l'IAE et les contrats d'insertion, **Voisinage**, s'adapte à ce nouveau contexte. L'association ouvre une troisième boutique textile sur la commune de **Saint-Vincent-de-Tyrosse** et élargi ainsi son champ d'action sur la Communauté de Communes MACS¹.

L'action de Lien Social est reconnue par la CAF, elle accorde une période de pré-agrément à la création d'un Centre Social sur le secteur de Soustons, les ateliers d'activités sont animés par de nombreux bénévoles.

En 2009, mise en place de containers de collecte de textile sur les 23 communes de MACS en partenariat avec le SITCOM ² et le Relais.

-

¹ MACS : Maremne Adour Côte Sud

² SITCOM : syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire Côte Sud Landes.



2011 - 2015

En 2012, la boutique de Saint-Vincent-de-Tyrosse est transférée dans un local plus grand afin de répondre aux besoins des adhérents.

Réorientation de la structure avec des besoins de nouveaux locaux pour le regroupement des lieux d'exploitation, un meilleur accueil des adhérents et une meilleure coordination de l'accompagnement des salariés.

Un travail collectif est établi entre les collectivités, les institutionnels et les acteurs du territoire sur l'implantation d'une recyclerie ayant pour objectif d'agir sur la réduction des déchets.

Ouverture d'une boutique éphémère de textile dans la zone Pedebert de Soorts-Hossegor en 2015.

2016 - 2019

En 2016, Voisinage déménage et regroupe ses locaux de Soustons au 18A rue de Moscou. La Recyclerie prend alors tout son sens, en devenant un véritable acteur de l'économie circulaire.

Fin 2017, les concertations entre Voisinage, la CAF et la Mairie de Soustons permettent que l'activité du Centre Social soit pérennisée au sein du au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Soustons.

2019 création de l'atelier Recyclette, activité dédiée à la valorisation du vélo.





Entreprendre autrement

L'économie Sociale et Solidaire (ESS) représente des milliers d'entreprises, qui partagent des caractéristiques essentielles : un projet économique au service de l'utilité sociale, une mise en œuvre éthique, une gouvernance démocratique et une dynamique de développement fondée sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne.

Les structures de l'ESS peuvent relever de différents statuts :

- les associations loi 1901, telle Voisinage;
- les coopératives : constituées de membres associés à part égales ;
- les mutuelles : à but non lucratif ;
- les fondations : de personnes, d'entreprises ;
- les entreprises commerciales d'utilité sociale : leur finalité est sociale, et prioritaire par rapport à leurs objectifs économique.

Chaque jour, sans même le savoir, nous utilisons leurs services dans de nombreux domaines, tels le sport, les loisirs, l'action sociale, la santé, le logement, l'écologie, les services aux personnes, les activités bancaires et d'assurances, le tourisme social...

Depuis leur avènement au 19^e siècle, ces structures œuvrent des voies nouvelles et cherchent à produire, consommer et décider autrement. Elles représentent en France plus de 45 millions de bénéficiaires, 15 millions de bénévoles, 2,3 millions de salariés, dont 68% de femmes et 10,5% de l'emploi salarié.

L'association Voisinage, s'inscrit pleinement dans ce mouvement et cette philosophie du « faire ensemble » avec pour principes la solidarité et la démocratie et pour moyens la coopération et l'innovation.





La raison d'être de l'association Voisinage trouve sa source au confluent de trois ambitions majeures qui sont également des exigences que l'association s'impose à elle-même :

Une double ambition socio-politique, fidèle à son engagement social et environnemental :

- d'accompagnement social par l'emploi pour promouvoir l'autonomie, la citoyenneté et l'inclusion sociale des personnes accompagnées momentanément fragilisées par leur situation ;
- et de responsabilité éco-citoyenne durable, pour promouvoir un modèle d'économie circulaire et solidaire respectueux de l'environnement, du territoire et de ses habitants.

Une double ambition éthique, fidèle à ses valeurs d'humanité :

- de respect, de considération, d'émancipation et de valorisation des personnes
- et de responsabilité morale à l'égard de notre environnement et des générations à venir.

Une double ambition démocratique, fidèle à sa conception d'une socialité bienveillante et fraternelle :

- d'échanges, de débats et de participation aux processus de délibération ;
- de convivialité, de solidarité et de tissage de lien social

Sentinelle au sein de son territoire d'intervention, **Voisinage** prend appui sur l'innovation, la créativité et le partenariat pour concevoir ses projets et déployer ses pratiques





Les donateurs

Les donateurs sont un maillon essentiel de notre activité, par leurs dons, ils contribuent à la réussite de l'Association.

Plusieurs types de contributions sont possibles :

- Dons d'objets, meubles et textile en vue de leur réemploi
- Contributions financières afin de soutenir les projets de Voisinage
- Implications bénévoles afin de mettre à disposition de l'Association des compétences (domaine d'expertise, connaissances techniques, contribution active aux activités...)
- Accueil de salariés en parcours au travers d'immersion en entreprise afin de leur permettre d'expérimenter leur projet professionnel

Les bénévoles

Plus de 13 millions de bénévoles, soit 25% des français, mettent leurs compétences, leur temps libre, et leur engagement au service des autres. Ils constituent le cœur et le fondement de la vie associative.

Les principaux secteurs dans lesquels les bénévoles s'investissement sont : l'action sociale, le sport, les loisirs, la jeunesse et l'éducation populaire et la culture.

Mais qu'est-ce qu'être bénévole ?

Il n'existe pas de définition juridique du bénévolat. La définition communément retenue est celle d'un avis du Conseil Economique et Social du 23 février 1993 :

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »

Le bénévole est une personne qui apporte temps et compétences, son travail est inspiré par trois valeurs : la liberté, la solidarité et le désintéressement financier.

Fondateur de lien social, le bénévolat est au cœur de la dynamique de Voisinage. Vivant et entreprenant, il est aussi solidement ancré dans l'essence de ses origines et son éthique d'intervention.



L'équipe salariée

L'équipe salariée permanente met en œuvre le projet associatif.

A Voisinage, en 2019, elle est composée de 11 personnes :

- 5 Encadrantes technique, pédagogique et social;
- 1 Assistant technique
- 1 Accompagnatrice socio-professionnelle
- 1 Chargée de relations entreprises et territoire ;
- 1 Médiatrice numérique (mis à disposition par la Fondation Orange);
- 1 Secrétaire comptable
- 1 Directrice.

Les adhérents

Adhérer à Voisinage permet à chacun de bénéficier de ses espaces vente. C'est aussi soutenir l'existence et le développement de nos projets.

Le statut d'adhérant actif invite à participer à l'Assemblée Générale Annuelle.

En 2018, Voisinage compte 3 724 adhérents.





Les Ateliers Chantier d'Insertion, en tant que structure de l'insertion par l'activité économique, ont pour mission :

- d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives, des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.
- d'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ces salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

A ce titre, leur activité est conventionnée par l'unité territoriale de la Direccte³ qui en assure le pilotage au travers du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique constitué du Préfet, du Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), du Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales (DDASS), du Trésorier payeur général (TPG), des élus, des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements, du représentant de Pôle Emploi, des représentants du secteur de l'IAE, des représentants des organisations professionnelles et interprofessionnelles d'employeurs et des représentants des organisations syndicales

L'objectif principal de l'ACI⁴ est de construire un parcours d'insertion adapté et individualisé aux besoins spécifiques des salariés embauchés.

Ses parcours s'adressent aux demandeurs d'emploi de longue durée, souvent bénéficiaires de minima sociaux, ils sont adressés sur la structure par des prescripteurs :

- Pôle Emploi;
- Cap Emploi (personnes titulaires d'une RQTH⁵);
- Mission Locale (jeunes 18-25 ans);
- Référents RSA du Conseil Départemental (bénéficiaires du RSA⁶).

Les salariés accompagnés ont le besoin d'entrer sur une étape de parcours, où ils bénéficient d'un accompagnement temporaire et renforcé (social et professionnel) afin de devenir autonomes dans l'appropriation et la réalisation de leur projet professionnel.

L'ACI **Voisinage** est conventionné pour accompagner 25.31 ETP, ce qui se traduit par environ 65 à 70 personnes accompagnées par an.

³ DIRECCTE : Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

⁴ ACI : Atelier Chantier d'Insertion

⁵ RQTH: Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé

⁶ RSA: Revenu de Solidarité Active





Les **Recycleries** œuvrent activement dans la lutte contre les déchets. Par la récupération de dons, principalement auprès de particuliers et d'entreprises, Voisinage favorise le réemploi et recherche des filières de retraitement pour agir en faveur de l'environnement.

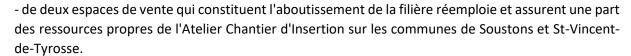
Le support d'activité de la Recyclerie **Voisinage** est basé sur la collecte, la valorisation et la revente d'objet et de textile auprès de particuliers principalement. Elle est positionnée sur le réemploi et s'inscrit de cette manière dans l'économie sociale et solidaire. En partenariat avec le Sitcom Côte Sud

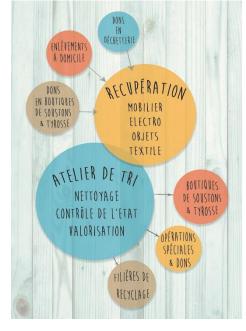
Landes (Syndicat Intercommunal en charge de la gestion des déchets), elle participe à la collecte de certains déchets valorisables à l'échelle de la communauté de communes MACS :

- textile, linge de maison et accessoire;
- mobilier;
- appareil électrique, électroménager et électronique ;
- livre, CD, DVD et vinyle;
- cycle;
- vaisselle, bibelot, jeu et matériel de puériculture.

Son activité se compose :

- d'un service de collecte des déchets encombrants ménagers, en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par le réemploi ;
- d'ateliers spécialisés chargés du tri, du contrôle, du nettoyage, éventuellement de la réparation de ces objets, afin de leur offrir une seconde vie ;









Les ateliers vélo sont des espaces participatifs et solidaires qui ont vocation à :

- favoriser la pratique du vélo ;
- promouvoir le réemploi ;
- soutenir une démarche coopérative et conviviale.

L'atelier Recyclette a été ouvert le 20 avril 2019 grâce au soutien du Fond Départemental pour l'Insertion, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation Orange, le Secours Populaire de Capbreton et la contribution directe de 237 personnes ayant répondu à notre appel à **financement participatif**.

Il permet à ses participants, d'accéder chaque semaine à :

- des outils et des conseils pour la réparation ;
- des vélos d'occasion révisés en vente à petit prix ;
- des pièces détachées d'occasion pour réparer et personnaliser votre bicyclette ;
- un espace outillé dédié à ses participants ;
- un lieu d'échange et de rencontre.







ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation à l'environnement est un secteur récent né du croisement des valeurs de l'éducation populaire et des préoccupations environnementales. C'est une éducation qui recherche l'autonomie, la responsabilisation, l'épanouissement personnel et l'exercice de la citoyenneté, tout en sensibilisant à la relation de l'Homme avec son milieu.

Concept apparu dans les années 1970, l'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus (Ademe⁷).

La Recyclerie Voisinage, en tant qu'acteur de l'économie circulaire, intensifie son action en faveur du développement durable. Elle se donne une nouvelle mission : sensibiliser son public à l'adoption de comportements respectueux de l'environnement.

Elle propose ainsi des sessions d'Education à l'environnement auprès des scolaires et autres publics sur les thématiques de la prévention des déchets, du tri sélectif, du réemploi et de l'économie circulaire.



Le mot solidarité évoque avant tout **l'entraide** pour les Français, mais également d'autres valeurs positives comme le **partage**, l'**union** et l'**altruisme**. Elle se caractérise avant tout par des actions comme consacrer du temps à un proche dans le besoin ou bien le don d'objets, de vêtements ou de nourriture.

Les **associations** sont perçues comme les premiers acteurs de la solidarité en France (72% des Français les considèrent comme tels)

L'activité de l'Association Voisinage est aussi support de solidarités, elle intervient par des dons de première nécessité sur l'interpellation de ses partenaires. Elle soutien l'action solidaire du territoire en mettant à disposition ses compétences dans le développement de projets locaux et impulse des synergies d'action.

L'ensemble des adhérents de l'Association bénéficie d'un tarif privilégié d'adhésion à une mutuelle.

⁷ Ademe = L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.





L'activité de la Recyclerie Voisinage, ancrée dans le territoire de la communauté de communes MACS, se positionne comme un véritable acteur du développement local.

Voisinage est membre de plusieurs réseaux :

- Chantier Ecole
- INAE
- L'Heureux Cyclage
- ReNaitre
- Tissons La Solidarité

Sur le plan local, des entreprises, des organismes de formations, des partenaires de l'accompagnement socio-professionnel contribuent à sa mission d'accompagnement vers l'emploi. Certains interviennent à différents moments du parcours : orientation, accueil d'immersion, développement des compétences, accès à la qualification, soutien social, accompagnement spécifique à l'emploi...

D'autres partenaires viennent enrichir le support d'activité de la Recyclerie : mécénat de compétences, soutien à l'investissement, financement du fonctionnement...







Siège social – espace vente Soustonnais : 18 A rue de Moscou 40140 SOUSTONS

Espace vente Tyrossais: rue des Lauriers 40230 ST-VINCENT-DE-TYROSSE

Site internet : www.voisinage.net

